



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/30
20 novembre 2022

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-onzième réunion
Montréal, 5-9 décembre 2022
Point 9(c) de l'ordre du jour provisoire¹

PROJETS RECOMMANDÉS AUX FINS D'APPROBATION GLOBALE

Introduction

1. Le présent document comprend un résumé d'informations sur les projets recommandés aux fins d'approbation globale et les recommandations du Secrétariat pour examen par le Comité exécutif. Il comprend aussi, en annexe, la liste des projets recommandés aux fins d'approbation globale.

Résumé des demandes recommandées aux fins d'approbation globale

2. Le tableau 1 présente un résumé des demandes recommandées aux fins d'approbation globale.

Tableau 1 : demandes recommandées aux fins d'approbation globale

Projets et activités	Nombre de pays	Nombre de demandes de financement	Financement recommandé (\$ US)
Tranches de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) approuvés	10	15	1 994 211
Préparation pour la phase II/III des PGEH	3	3	224 700
Vérification de la conformité de certains pays visés à l'Article 5 avec leur Accord sur le PGEH	17	17	567 900
Préparation pour les plans de mise en œuvre sur les HFC au titre de l'Amendement de Kigali (KIP) et/ou activités relatives à l'investissement	14	23	2 492 980
Préparation de KIP régionaux	12	1	875 800
Renouvellements des projets de renforcement des institutions	25	25	4 029 300
Total		84	10 184 891

Note : les montants de financement incluent les coûts d'appui d'agence.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/1

3. Les projets pour : la préparation de la phase II ou de la phase III des PGEH, la vérification de la conformité de certains pays visés à l'Article 5 avec leur Accord sur le PGEH, les KIP et/ou activités relatives à l'investissement et les KIP régionaux ; et les renouvellements des projets de renforcement des institutions sont présentés dans les amendements au programme de travail 2022 du PNUD,² du PNUE³, de l'ONUDI⁴ et de la Banque mondiale⁵. Les tranches des PGEH approuvés pour les 10 pays, à savoir l'Albanie (phase II, deuxième tranche),⁶ la Barbade (phase I, quatrième tranche),⁷ le Congo (phase I cinquième tranche),⁸ la Jordanie (phase II, troisième tranche),⁹ la Mauritanie (phase I, deuxième tranche),¹⁰ le Monténégro (phase II, deuxième tranche),¹¹ la Serbie (phase II, deuxième tranche),¹² le Soudan du Sud (phase I, deuxième tranche),¹³ l'Afrique du Sud (phase I, cinquième tranche)¹⁴ et le Turkménistan (phase II, deuxième tranche),¹⁵ sont présentées dans les propositions de projets/entreprises de leurs pays respectifs.

Recommandation

4. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif approuve les projets et activités soumis aux fins d'approbation globale aux niveaux de financement indiqués en annexe du présent document. L'approbation de ces projets comprendrait la mise en œuvre des programmes associés aux tranches concernées des projets pluriannuels ; les Accords mis à jour si applicable ; les conditions ou clauses pertinentes incluses dans les documents d'évaluation des projets correspondants ; et les observations à communiquer aux gouvernements bénéficiaires du renouvellement des projets de renforcement des institutions.

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/32

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/33

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/34

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/35

⁶ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/36

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/37

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/39

⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/43

¹⁰ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/45

¹¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/46

¹² UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/50

¹³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/51

¹⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/52

¹⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/55